

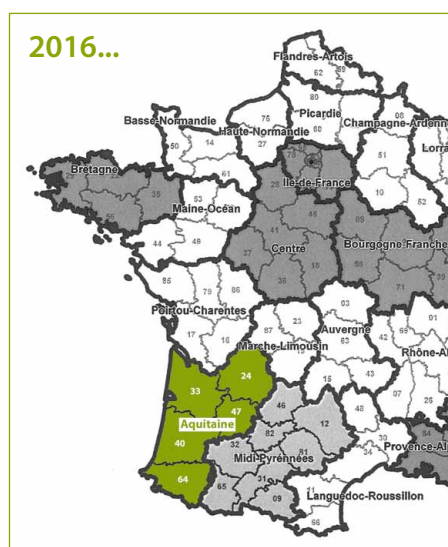
Bulletin d'information

safer
Aquitaine Atlantique

N°23 Janvier 2015

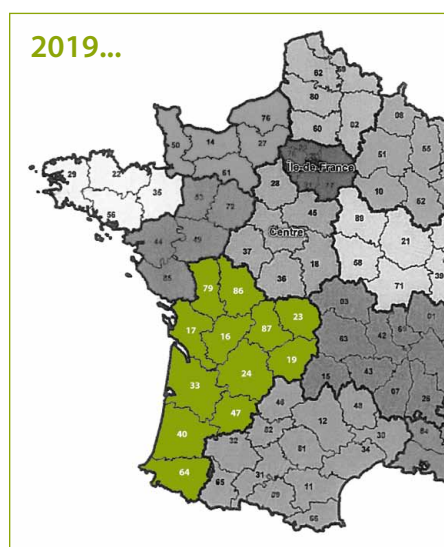
RÉGIONALISATION

Deux mi-temps à l'ordre du jour !



La première régionalisation des Safer, celle consistant à caler les périmètres des Safer sur les actuelles régions, est sur le chantier... pour être effective en janvier 2016. Rappelons que c'est la loi d'Avenir publiée en octobre dernier, qui impose aux Safer cette évolution. Cette étape concerne, dans le groupe des Safer, celles du Sud-Ouest, où de 4 Safer aujourd'hui, nous en aurons 2 en 2016 : l'une en Aquitaine et l'autre en Midi-Pyrénées.

S'agissant de la préparation à l'étape de 2016, le volet social, un des plus sensibles, est engagé depuis novembre dernier. Le volet organisation opérationnelle est également largement engagé. Toute l'année 2015 est consacrée à travailler sur la convergence des outils, méthodes, procédures... mais aussi sur la préparation de la nouvelle gouvernance à mettre en œuvre, laquelle devra intégrer les dispositions de la loi d'Avenir, en particulier sur la composition des



conseils d'administration. Un prochain Bulletin d'information reviendra plus largement sur ces différents aspects.

La seconde régionalisation, celle qui conjugue l'exigence la loi d'Avenir (une seule Safer par région administrative) et les conséquences de la réforme territoriale, doit nous conduire, tout comme de nombreuses autres institutions, à se déployer sur un territoire singulièrement plus étendu. Le Ministre de l'Agriculture a donné pour délai aux Safer le 1^{er} juillet 2017... avec une « dérogation » pour le Sud-Ouest allant au 1^{er} juillet 2019, considérant qu'il fallait prendre le temps « d'absorber » la première régionalisation... Ce délai, notamment pour l'Aquitaine, ne sera pas trop long pour « rebondir » !

Deux mi-temps pour réussir à inventer des organisations où les valeurs de proximité, de réactivité et d'esprit d'entreprise devront rester la boussole de l'outil foncier de l'espace rural !

Édito

Pour 2015, une bonne année dans le mouvement !

Bonne année 2015 à tous les acteurs et partenaires de la Safer. Une année 2015 qui sera dans le mouvement ! Prenons en la mesure :

- ▶ Un nouveau PPAS qui redéfinit notre stratégie pour les sept prochaines années,
- ▶ L'intégration des évolutions actées dans la loi d'Avenir avec un élargissement sensible des périmètres d'intervention des Safer (démembrements de propriété, ventes sociétaires...),
- ▶ Préparation concrète de la première régionalisation, celle consistant à n'avoir sur l'actuel territoire aquitain qu'une seule Safer,
- ▶ Premières réflexions sur la deuxième régionalisation, nous faisant épouser le nouveau périmètre régional issu de la réforme territoriale.

Sans être exhaustif, voilà quelques bonnes raisons de nous souhaiter une bonne année... en mouvement !

Mais au-delà du mouvement, ne perdons pas le sens de notre raison d'être, celui d'être plus que jamais un outil des politiques publiques relatives au foncier en espace rural avec trois défis à relever :

- ▶ Le renouvellement des générations en agriculture,
- ▶ L'accompagnement de la triple performance des entreprises agricoles et la préservation des ressources naturelles,

- ▶ L'appui au développement local et à l'aménagement du territoire.

Bonne année à tous.



Francis MASSÉ,
Président de la Safer
Aquitaine Atlantique

Agenda

Janvier

- 22 Lancement du PPAS 2015-2021 par le Préfet de Région
- 27 Comité technique Gironde
- 28 Comité technique Landes
- 29 Comité technique Pays Basque

Février

- 3 Conseil d'administration
- 3 Comité de direction
- 22-28 : Salon de l'agriculture à Paris

Mars

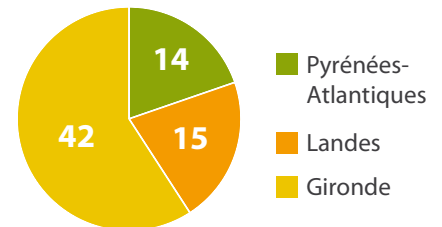
- 9 CDFR Landes
- 10 Comité technique Gironde
- 10 CDFR Gironde
- 11 Comité technique Landes
- 11 Comité technique Béarn
- 11 CDFR Béarn
- 12 CDFR Pays Basque
- 17 Comité de direction

FIFIAA : 178 000 € d'aides versées en 2014

Faut-il encore le rappeler, la Safer donne un singulier coup de pouce à l'installation au travers de son outil FIFIAA. En 2014, ce sont 71 jeunes qui, au total, ont bénéficié de plus de 178 000 € de la part de la Safer, participant ainsi à la prise en charge de frais d'actes pour des acquisitions foncières faites auprès de la Safer pour une installation.

Notons également l'élargissement du champ d'intervention du FIFIAA décidé par le conseil de fin octobre 2014, qui pourra désormais participer à de la prise en charge de frais de portage dans le cadre d'opérations conduites avec la coopération viticole.

Le nombre de jeunes agriculteurs bénéficiaires du FIFIAA en 2014



Rappelons que ce fonds, mis en place en 2008, est alimenté par un prélèvement annuel sur les résultats d'activité de la Safer.

Le 22 janvier 2015 : Top départ du PPAS 2015-2021 avec M. le Préfet de Région

Alors que le PPAS 2015-2021, Programme Pluriannuel d'Activité de la Safer, est en cours de validation par nos tutelles parisiennes, le comité de suivi de sa préparation, présidé par le Préfet de Région, a validé la copie de l'Aquitaine, lors de sa séance du 14 octobre 2014.

Monsieur le Préfet de Région, actant l'importance de ce programme

stratégique pour les territoires ruraux aquitains et ses activités, en premier lieu l'agriculture et la forêt, a souhaité rassembler les acteurs concernés par ces enjeux à l'occasion d'une rencontre de « lancement officiel » de ce programme. Celle-ci s'est tenue à Bordeaux Sciences Agro le 22 janvier dernier (photos ci-dessous).

CDFR 2015 : « Filières et territoires : des solutions pour accompagner la transition démographique »

Tel est le sujet de l'édition 2015 des Conférences Départementales du Foncier Rural. Dans un contexte que nous a une nouvelle fois mis en évidence le dernier recensement agricole, il s'agit d'appréhender, avec les acteurs croisés que sont les filières et leurs territoires, les initiatives à mettre en œuvre pour apporter des réponses au choc démographique qui va toucher la population des chefs d'exploitation dans les 10 ans à venir.

Marché foncier départemental de l'année 2014 et son évolution, activité de la Safer,

CDFR 2015 : Réservez votre date !

- Le 9 mars, 17h, à Haut-Mauco (40)
- Le 10 mars, 17h, à Gradignan (33)
- Le 11 mars, 17h, à Montardon (64)
- Le 12 mars, 10h, à Mouguerre (64)

point sur les principales évolutions issues de la loi d'Avenir concernant les Safer... autant de sujets qui plongent cette 8^{ème} édition des CDFR dans une actualité riche et essentielle pour les territoires ruraux et la question foncière qui se conjuguent au quotidien dans l'activité des Safer.

